

## Procès verbal de l'AG 20 octobre 2020

**Présence :** Benjamin HAINAUT, Gilles VANDEREECKEN, Gabrielle MICHAUX, Gilles PETITJEAN, Delphine SOMERHAUSEN, Chloé GOEMANS, Robin NAJMAOUI, Alain ZHENG, Sami ABDUL SATER, Samuel LATTE, Thomas BLIECK, Lucas PRIEELS, Céline TRAN, Guillaume BOECKX, Pauline MACKELBERT, Loric VANDERTEMPLE, Florian ILZKOVITZ, Lucie CUVELLIEZ, Marie DAWANT, Nicolas LAMPROU, Antoine TRILLET, Jules DUMONT, Laura COUTURE, EMILIEN MAESSEN, Anastasia MEERBERGEN, Léa HAYEZ, Rania CHARKAOUI, Aurélian QUINET

**Heure de début :** 18h30

**Heure de fin :** 18h50

### ➤ Approbation des comptes

Lien vers les documents des comptes :

[https://drive.google.com/drive/folders/1EwcOH-KftUhvV-beh3LI4UJsVRDya\\_Ns?usp=sharing](https://drive.google.com/drive/folders/1EwcOH-KftUhvV-beh3LI4UJsVRDya_Ns?usp=sharing)

**Gilles P :** Ces documents sont basés sur les anciens comptes depuis 2011, sauf l'année 14-15 où on a pas d'informations.

**Thomas :** Tu t'es rendu compte comment qu'on avait pas publié ça ?

**Gilles P :** Ben avait envoyé des messages l'année passé parce qu'il avait vu que toutes les ASBL devaient déclarer ça. On lui a répondu qu'en effet plus rien n'était déclaré depuis 2011.

**Benjamin :** Tu sais d'où viennent les -7000€ ?

**Gilles P :** C'est une des dernières années où on a imprimé pas mal de choses, donc a fait pas mal de pertes comme ça, je ne suis pas sûr. On a aussi payé 5000€ pour

des pulls de Fac invendus. Ça a été fait au Q2 donc c'était sûrement prévu de les vendre l'année d'après.

**Thomas** : Le travail que t'as fait c'est donc pas une correction de la trésorerie mais plutôt une mise en forme ?

**Gilles P** : A quelques exceptions près oui.

**Thomas** : Par rapport aux corrections, on a plus le droit de les modifier après avoir approuvé ces comptes en AG non ?

**Gilles P** : Ce sont vraiment des toutes petites modifications mais c'est pas faux. Après quand c'est approuvé c'est pour dire qu'on lâche le trésorier et j'ai trouvé logique de corriger des toutes petites erreurs.

**Thomas** : Au final ça a peu d'importance mais je ne suis pas sûr que ce soit correct.

**Gilles P** : Au pire si vous trouvez que ça doit être changé, il y a le vote.

VOTE :

Oui : 27

Non: 0

Abstention: 2

*Les comptes sont approuvés.*

➤ **Neutralisation du nom de l'ASBL**

Nom actuel : "Bureau des Etudiants de Polytechnique de l'ULB"

Proposition : "Bureau Étudiant de Polytechnique de l'ULB"

**Thomas** : A l'ulb on dit un bureau facultaire, donc c'est plus logique de dire un bureau étudiant.

VOTE:

Oui : 25

Non : 0

Abstention : 3

*Le changement de nom est approuvé.*